



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le treize avril à 19h00 s'est réuni en mairie, le Conseil Municipal de la commune d'Ingrandes sous la Présidence de Mme. Julie MICHAUX-BOURGUET, Maire.

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le 7 avril 2026

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 0

Nombre de votants : 15

Étaient présents :

MICHAUX-BOURGUET Julie, Maire

LAMBERT Séverine, MARTIN Vincent et PRELLE Thomas, Adjoint

ALLARD Mickael, AUGU Eric, BRICHARD Fabien, COURVOISIER Virginie, DE FREITAS Jean, DENÉCHEAU Cécile, DEVILLARD James, GOSSET-QUINIO Nathalie, HAVIOTTE Caroline, MEGRET DESBROSSES Audrey et NEROT Nathalie, conseillers.

◆ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu l'excédent de Fonctionnement 2025 du Budget Assainissement s'élevant à 5 725.74 €,

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	0.00 €
002 - Résultat de fonctionnement	5 725.74 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- Décide de l'affectation du résultat de la façon suivante :

-Budget Primitif 2026 : article 002, Résultat de fonctionnement reporté : 5 725.75 Euros.

-Budget Primitif 2026 : article 1068 Virement à la section d'investissement : 00.00 Euros.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Cécile DENÉCHEAU

Pour extrait conforme,
Ingrandes, le 13 avril 2026
Le Maire,
Julie MICHAUX-BOURGUET

